

Certificat en Psychothérapie Humaniste et Expérientielle (CPHE)

Avec ce nouveau Certificat en psychothérapie humaniste et expérientielle, aux conditions d'accès ci-dessous mentionnées, la Haute Ecole Léonard de Vinci propose une formation à horaire décalé de trois ans permettant de pratiquer la psychothérapie.

Ce Certificat répond aux exigences légales (*).

L'orientation de la formation permet de se construire une identité de psychothérapeute humaniste au carrefour des approches qui s'inscrivent dans ce courant (Psychothérapie centrée sur la personne et expérientielle, Psychothérapie analytique et existentielle, Gestalt-Thérapie, Analyse Transactionnelle, Thérapies humanistes et psycho-corporelles : Analyse bioénergétique, Rebirth,...).

Certificat Haute Ecole

Les participants qui suivent et réussissent l'épreuve d'évaluation obtiennent un Certificat Haute Ecole de « Praticien de la Psychothérapie humaniste et expérientielle » reconnu par la loi relative pour l'exercice de la psychothérapie.

Les **78 crédits ECTS** du programme reconnu par l'ARES peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique, pour autant qu'ils soient validés par le jury du [programme](#) envisagé.

Public cible

- Praticiens de la Psychothérapie (avant le 1^o septembre 2016, article 11) ;
- Psychologues cliniciens (diplômés ou en cours de formation) ;
- Orthopédagogues cliniciens (diplômés ou en cours de formation) ;
- Docteurs en médecine (diplômés ou en cours de formation) ;
- Tout professionnel travaillant dans le champ psycho-médico-social et souhaitant se former à pratiquer certains actes thérapeutiques comme profession de support.

Dans l'état actuel de la loi (*), l'obtention du Certificat n'est pas une condition suffisante pour pratiquer la psychothérapie de manière autonome. D'autres conditions sont requises, notamment le fait d'être médecin, psychologue clinicien ou orthopédagogue clinicien.

Les candidats devront au minimum, être porteurs du titre de Bachelier.

Objectifs

- Inscrire sa pratique professionnelle dans une réflexion critique, autonome, citoyenne et responsable ;
- Pratiquer spécifiquement la psychothérapie humaniste et expérientielle ;
- Etablir une relation et une alliance psychothérapeutiques ;
- Evaluer, conceptualiser et discerner les problématiques de santé mentale ;
- Ajuster et soutenir un processus de changement en psychothérapie ;

- Collaborer avec les professionnels de la santé ;
- Prendre en compte les spécificités culturelles du patient ;
- Organiser sa pratique sur le plan administratif et légal.

Contenu et méthodes

Six unités d'enseignement se déclinent sur chacune des trois années en différentes activités de formation (voir [programme détaillé](#)).

- MODULE 1 : Cliniques humanistes
- MODULE 2 : Principes de la psychothérapie humaniste
- MODULE 3 : Modalités de la psychothérapie humaniste
- MODULE 4 : Méthodologie
- MODULE 5 : Activités d'intégration professionnelle (stage et supervision)
- MODULE 6 : Travail personnel individuel et / ou de groupe

La pédagogie et l'évaluation

Dans une intégration théorie / pratique permanente, les formateurs accompagnent chaque étudiant à construire les compétences professionnelles du psychothérapeute humaniste.

Des cours théoriques, des ateliers pratiques d'intégration, des activités de stage, des supervisions individuelles et de groupe structurent la construction des acquis conceptuels et méthodologiques attendus.

Un travail psychothérapeutique personnel est demandé aux étudiants durant les trois années de formation.

Une éventuelle valorisation des acquis de l'expérience pourra être prise en compte.

Un travail personnel (portfolio) sera évalué par les formateurs en fin de chaque année académique reprenant une synthèse des acquis et l'évaluation de l'état de construction des compétences professionnelles attendues. Au terme de la troisième année, un travail de fin de formation basée sur une analyse de cas finalisera les acquis certificatifs.

Les atouts du programme

- Un Certificat qui autorise la pratique de la psychothérapie aux conditions des formations initiales prescrites par la loi ;
- Une formation rigoureuse et professionnalisante ;
- Des formateurs professionnels et expérimentés ;
- Un Certificat permettant des passerelles avec les écoles des modalités humanistes.

Téléchargez le dépliant

